

BLV Mag

n° 248

Mai 2026

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE



DOSSIER

**LE CCAS, AU PLUS PROCHE
DES HABITANTS**

Sommaire

- 4 La rétro du mois**
Les temps forts en images
- 5 L'agenda**
Les prochains rendez-vous à retenir
- 6 Le dossier**
Le CCAS, au plus proche des habitants
- 10 La Ville s'engage**
Pour un meilleur accès au droit
- 11 La vie d'asso**
Bourg-les-Valence jumelages
- 12 Le portrait**
Virginie Bertheuil
- 14 Les tribunes**
Libre expression
- 15 L'état-civil et les brèves**

Le dessin de l'actu



Donnez votre avis sur l'avenir de Valence Romans Agglo

Valence Romans Agglo construit son projet de territoire pour les 6 prochaines années. Pour qu'il reflète vos réalités et vos aspirations, votre parole est essentielle.

Une consultation citoyenne est ouverte à tous les habitants et habitantes du territoire jusqu'au 30 juin. En quelques minutes, vous pouvez faire entendre votre voix.

Pourquoi cette consultation ?

Les résultats alimenteront directement les travaux des élus avant la validation du projet de territoire en décembre 2026. Vos réponses ne resteront pas dans un tiroir : elles influenceront concrètement les priorités de l'Agglo pour les années à venir.

Comment participer ?

Le questionnaire est accessible en ligne, en quelques minutes seulement.

Il est ouvert à tous les habitants du territoire de Valence Romans Agglo.

Répondre à l'enquête sur : valenceromansagglo.fr

Entre nous...

“ Le CCAS, acteur précieux de la solidarité du quotidien, au plus proche des habitants ”

À la suite des dernières élections municipales, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) s'est doté d'un nouveau conseil d'administration, composé d'élus municipaux et de représentants associatifs engagés au service de notre commune et de ses habitants.

Le CCAS occupe une place essentielle dans la vie locale. Il accompagne les habitants à chaque étape de la vie et apporte un soutien concret aux personnes qui traversent des difficultés ponctuelles ou durables. À travers ses missions, il agit au plus près des besoins de la population, avec humanité, discrétion et efficacité, en proposant de nombreux services et dispositifs d'accompagnement : actions de lien social pour lutter contre l'isolement, aide sociale et administrative, soutien à la recherche d'emploi et de logement, jardins familiaux, jardin du Colombier, gestion des animations seniors, Dames de cœur...

Le CCAS est un lieu d'écoute, de dialogue et d'accompagnement. Dans une période où les solidarités sont plus que jamais nécessaires, nous poursuivons notre engagement pour une commune attentive à chacun, où personne ne doit rester seul face aux difficultés.

Ce nouveau numéro du BLV Mag est ainsi l'occasion de mieux faire connaître cette instance, dont les agents qui y œuvrent au quotidien sont mis à l'honneur en Une de cette édition.

Je tiens à saluer l'implication de chacune et chacun d'entre eux. Leur expérience, leur écoute et leur connaissance du terrain constituent des atouts précieux pour faire vivre cette solidarité de proximité.



Marlène Mourier
Maire de Bourg-les-Valence



BLV Mag • Directrice de la publication : Marlène Mourier • Direction de la communication : Cédric Laurent • Maquette et mise en page : Agence Giesbert & Mandin • Crédit photos : Yannis Buliard, Michel Fabrol, Cédric Laurent, Solène Vigouroux • Impression : Despeisse Imprimerie • Tirage : 10500 exemplaires. Imprimé sur papier issu de sources responsables PEFC • Dépôt légal : à parution • Date de parution : Mai 2026 • Distribution : Distribal.

La rétro du mois — Les temps forts en images



Du 20 au 24 avril – Semaine de sensibilisation au handicap en milieu scolaire



24 avril – 111e commémoration du génocide des Arméniens



16e édition du semi-marathon (26 avril) et passage de témoin d'Aurélien Esprit, Premier Adjoint, à Benjamin Fraisse, Conseiller municipal délégué au semi-marathon, lors de la soirée de remerciements aux bénévoles (7 mai)



28 avril – Atelier pédagogique animé par l'agence Champ Libre à l'école Jacques Reynaud sur la végétalisation des cours d'école



5 mai – 102e anniversaire de Raymond Fillod



8 mai – Commémoration du 81e anniversaire de la Victoire de 1945, en présence de Madame la Préfète de la Drôme et de Madame la Directrice de l'école Sainte-Thérèse avec la participation des élèves



12 mai – Journée mémoire organisée par le Comité du Souvenir Français, en présence de 210 écoliers

L'agenda — Les prochains rendez-vous à retenir



Maison du Pouvoir d'Achat
aux horaires d'ouverture de la mairie
(sauf le jeudi après-midi)
ou par téléphone : 06 09 67 92 96

Venez bénéficier des offres négociées à tarif préférentiel par la municipalité : mutuelle santé, assurance habitation, alarme individuelle, assurance animale, fioul, bois de chauffage...



Théâtre – Compagnie Prétextes
« Pour ceux qui restent »
Samedi 30 mai – 20h30

Salle de l'Allet
Tarif adulte : 10€ / -18ans : 8€
Réservations : contact@pretextes@gmail.com
Bénéfices partagés avec l'association des parents d'élèves de l'école maternelle du Moulin d'Albon



Fête du jeu
Samedi 30 mai de 13h30 à 18h

Centre Louis Jourdan
114, chemin du Valentin



Balade nature autour des canaux organisée par le service patrimoine pays d'art et d'histoire de Valence Romans Agglo

Vendredi 5 juin à 17h

Sur réservation : 04 75 79 20 86
Tarifs : 6€ / 4€ / gratuit
+ d'infos : www.valencromansagglo.fr



Festival MusiKàBourg
Concert gratuit avec l'orchestre UFO
Samedi 13 juin à partir de 19h

Place des Rencontres



Fêtes du Rhône
Du vendredi 3 au lundi 6 juillet

Retraite aux flambeaux, corso nocturne, concert, ballet de drones, feu d'artifice

La solidarité de proximité au service de tous



Lutte contre l'isolement, aide sociale et administrative, soutien à la recherche d'emploi et de logement, jardins communaux, animations seniors... Le Centre Communal d'Action Sociale propose, outre un guichet de proximité dans le domaine de l'action sociale, une grande diversité de services spécifiquement destinés aux habitants qui, en raison de leur état de santé physique ou mental, de leur situation économique, sociale et familiale ont besoin d'un accompagnement. Retrouvez dans les pages suivantes les dernières actualités du CCAS à ne pas manquer.

Sylvie Gharibian, nouvelle Vice-Présidente du CCAS



« C'est avec beaucoup de responsabilité et d'engagement que j'aborde ce mandat au sein du CCAS. En tant que Vice-Présidente, avec l'ensemble des équipes et des partenaires, j'aurai à cœur d'accompagner nos concitoyens les plus fragiles et de renforcer les solidarités sur notre commune. »

Sylvie Gharibian, Adjointe au Maire déléguée à l'action sociale, à la solidarité, aux seniors, à la santé et aux violences intrafamiliales

À la suite des élections municipales, le CCAS, présidé par Madame le Maire, s'est doté d'un nouveau Conseil d'administration composé de :

- 8 élus du Conseil municipal : Sylvie Gharibian, Rachel Vaque, Danièle Payan, Célia Mangold, Paolino Tola, Rosaline Aslanian-Habrard, Valérie Bellemin, Maria Carlomagno
- 8 membres nommés par arrêté du Maire : Chantal Pauchard (représentante de l'UDAF), Christine Duchamp (représentante des associations de retraités et personnes âgées sur proposition de l'ADMR), Bernard Deuil (représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion, sur proposition du Secours Populaire), Jean-Michel Westelynk (représentant des associations œuvrant dans le domaine du handicap, sur proposition du comité Handisport), Catherine Munier, Pierre Mazimann, Stéphane Djendoyan, Stéphanie Marillat

Lors de la 1ère réunion de ce nouveau mandat, le CCAS a procédé à l'élection de Sylvie Gharibian en tant que Vice-Présidente.

Le Jardin du Colombier : un projet vertueux en faveur d'une alimentation saine, issue d'une agriculture de proximité

Géré par le CCAS, le Jardin du Colombier occupe une surface de 3 500m² en plein cœur de ville. Le site produit uniquement des légumes, récoltés par des personnes en reconversion ou en insertion professionnelle et répartis entre la vente aux particuliers via les paniers du Colombier et aux résidents de la maison de retraite « Les Jardins de l'Allet. »

Tout au long de l'année, plusieurs activités et animations sont proposées pour découvrir le site et en savoir plus sur les légumes, leur culture et leur dégustation, à destination du grand public comme des élèves des établissements scolaires, à l'image de l'atelier organisé le 18 mai dernier avec les élèves de CM1-CM2 de l'école du Moulin d'Albon.



Le dossier – Le CCAS, au plus proche des habitants

Tout au long de l'année, le CCAS propose de nombreuses animations aux plus âgés pour leur permettre de partager des moments conviviaux et rompre l'isolement. Retrouvez ci-dessous les événements prévus de juin à décembre prochains :

Evènements	Dates	Conditions requises	Dates des inscriptions et lieux des permanences
Journée à Nyons 70€/ personne Places limitées	Jeudi 25 juin 2026	Être retraité et âgé de 60 ans et + Avoir la capacité de se déplacer à pied dans le village	Du jeudi 4 au lundi 15 juin 2026 au service seniors du CCAS Justificatif de retraite + chèque à l'ordre du Trésor public
Séjour à Gruissan (Aude) Places limitées	Du samedi 3 au samedi 10 octobre 2026	Être retraité et âgé de 60 ans et + Être autonome et à l'aise dans ses déplacements pédestres	Du mardi 21 juillet au jeudi 6 août au service seniors du CCAS Avis d'imposition + justificatif de retraite + chèque à l'ordre du Trésor public
Spectacle de Noël Hommage à Michel Delpech	Lundi 7 décembre 2026 – 14h	Avoir 65 ans et + Si PMR : à préciser lors de l'inscription (présentation de la carte)	Du lundi 5 au vendredi 16 octobre au CCAS ou en mairie
Colis de Noël	Distribution mardi 15 et mercredi 16 décembre 2026 en mairie	Avoir 65 ans et +	

Informations pratiques :

- L'inscription est obligatoire pour tous les événements
- Vous devez vous munir d'une pièce d'identité (CNI, passeport ou permis de conduire). Si vous n'êtes pas en mesure de vous déplacer, vous pouvez demander à un proche de vous inscrire sur présentation de sa pièce d'identité ainsi que de la vôtre (original ou copie).
- Pour plus de détails, contactez Laurence Philippot : 06 81 83 97 90



+ d'informations :

Le CCAS est ouvert :

- lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- mercredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h
- vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

162, place Elie Cester
04 75 79 45 78
accueil.ccas@bourg-les-valence.fr

Plan canicule : un dispositif d'accompagnement pour les plus fragiles en cas de fortes chaleurs

L'arrivée des beaux jours coïncide avec le retour des risques canicule. Chaque été, les vagues de chaleur peuvent représenter un réel danger pour la santé, en particulier pour les personnes âgées, les enfants en bas âge, les personnes isolées ou en situation de handicap, ainsi que pour les travailleurs en extérieur. Afin d'aider les habitants les plus fragiles à y faire face, le CCAS est mobilisé à travers le déploiement d'un plan canicule.

Les personnes âgées, isolées ou en situation de handicap peuvent se faire connaître auprès du CCAS pour être enregistrées et contactées en cas d'alerte canicule. Inscription gratuite au 04 75 79 45 78 ou en retournant le coupon d'inscription téléchargeable sur le site internet de la Ville.

En cas de déclenchement du Plan canicule, quatre lieux climatisés sont mis à disposition sur la commune pour les personnes qui souhaitent se rafraîchir. Une assistance à la mise en place d'aide à domicile est également proposée (téléassistance, repas à domicile, aide ménagère...)

Les bons réflexes à adopter :

- Boire régulièrement de l'eau, même sans soif
- Maintenir son logement au frais (fermer volets et fenêtres aux heures chaudes)
- Se rafraîchir et mouiller son corps (visage, bras, jambes...)
- Éviter les efforts physiques aux heures les plus chaudes
- Donner et prendre des nouvelles de ses proches et voisins isolés

En cas de malaise ou de coup de chaleur, appelez immédiatement le 15.

Vous avez 60 ans et plus ? Cette information importante vous concerne

À la suite des élections municipales de mars 2026 et conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vos données personnelles liées au précédent mandat ont été supprimées. Vous devez donc vous réinscrire auprès du CCAS* en renvoyant le coupon-réponse ci-dessous par mail ou par voie postale pour continuer à recevoir toutes les informations du service seniors.

Si vous êtes un couple, merci de renseigner les informations pour chacune des personnes concernées.

NOM : NOM :

PRENOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE : DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE POSTALE : ADRESSE POSTALE :

TÉLÉPHONE (portable de préférence) : TÉLÉPHONE (portable de préférence) :

TÉLÉPHONE PERSONNE A CONTACTER (facultatif) :

ADRESSE EMAIL : ADRESSE EMAIL :

*Centre Communal d'Action Sociale – 270, rue de la Vorgine – 04 75 79 45 78
accueil.ccas@bourg-les-valence.fr

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique par le CCAS de Bourg-lès-Valence pour la diffusion des informations et des actualités liées aux manifestations seniors. Elles sont exclusivement destinées au CCAS et seront conservées jusqu'à votre demande de désinscription. Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD) en vigueur depuis le 25 mai 2018, vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de modification, de rectification et d'effacement de vos données. Celui-ci peut être exercé en vertu des législations encadrant l'administration publique en envoyant une demande à l'adresse suivante : accueil.ccas@bourg-les-valence.fr



Installation de Thierry Bonnet, nouveau Conciliateur de justice

Mardi 12 mai, aux côtés de Nancy Guiboud, Conseillère municipale déléguée à l'état-civil, Madame le Maire, Marlène Mourier, a procédé à l'installation de Thierry Bonnet, nouveau Conciliateur de Justice, en présence d'Anabelle Melka, Vice-Présidente du Tribunal judiciaire de Valence, de Jean Anièrre, Attaché de Justice et de Bernard Lavallée, Vice-Président de l'association des Conciliateurs de justice du Dauphiné.

Auxiliaire de justice bénévole, le Conciliateur de justice a pour mission d'aider les administrés à résoudre à l'amiable leurs différends du quotidien. Il peut intervenir dans de nombreux domaines, comme les conflits de voisinage, les désaccords entre propriétaires et locataires, les litiges liés aux biens de consommation ou encore certains différends entre particuliers. Gratuit, confidentiel et fondé sur le dialogue, le recours au conciliateur permet souvent d'éviter une procédure judiciaire longue et coûteuse, tout en favorisant des solutions équilibrées et apaisées. Par son action de proximité, il contribue à renforcer l'accès au droit et le lien social au sein des territoires.

La rencontre était ainsi l'occasion pour Madame le Maire de souhaiter officiellement la bienvenue à Thierry Bonnet qui tient déjà depuis janvier 2026 une permanence en mairie tous les quinze jours, un jeudi sur deux. Son arrivée a permis de renforcer ce service particulièrement utile aux habitants. M. Bonnet intervient en renfort de Bernard Lavallée, qui assure quant à lui une permanence hebdomadaire depuis plusieurs années en mairie de Bourg-lès-Valence.

À noter également que la Drôme, comme chaque département, est dotée d'un Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD), qui regroupe différents acteurs œuvrant pour l'accès au droit dans le département. Les Conseils Départementaux d'Accès au Droit permettent à toute personne de bénéficier gratuitement d'un avocat pour connaître ses droits et obligations, et d'une aide dans l'accomplissement et la rédaction d'actes juridiques. Les informations sont délivrées pendant les permanences ou sur rendez-vous lors de consultations.

Les permanences des Conciliateurs de justice :

- Chaque mercredi : Bernard Lavallée – 07 67 75 05 95
- Les jeudis par quinzaine : Thierry Bonnet – 06 26 34 13 14

Le Conseil Départemental d'Accès au Droit de la Drôme :

- Tribunal judiciaire de Valence – 2, place du Palais - BP 2113 - 26021 Valence Cedex
- 04.75.75.49.19
- cdad26@gmail.com
- <https://www.cdad26.fr/>



Bourg-lès-Valence et la commune espagnole de Teruel officiellement jumelées

Du 19 au 23 avril, Madame le Maire, Marlène Mourier, s'est rendue à Teruel en Espagne accompagnée de Marie-Ange Lebrat, chargée des relations internationales de l'association Bourg-lès-Valence Jumelages, et d'une quarantaine de membres de l'association, à l'invitation d'Emma Buj, Maire et Sénatrice de Teruel, pour officialiser l'accord de jumelage entre les deux communes. Un moment fort qui marque le début d'une coopération placée sous le signe de l'amitié, des échanges culturels et du partage européen.

Cette nouvelle relation d'amitié porte ainsi à cinq le nombre de jumelages de Bourg-lès-Valence : Ebersbach an der Fils et Ebersbach Neugersdorf en Allemagne, Talin en Arménie, Orbassano en Italie depuis l'année dernière et désormais Teruel en Espagne.

Teruel est une ville de 36 000 habitants, située dans la région d'Aragon, au sud de Saragosse, à 700 kms de Bourg-lès-Valence. Classée au Patrimoine de l'UNESCO au titre de son architecture mudéjare d'Aragon, la commune partage plusieurs points communs avec Bourg-lès-Valence, parmi lesquels une filière agricole importante avec la production de jambon, de truffe et de vin, un patrimoine historique et culturel riche avec les Fêtes médiévales ou encore la présence d'un pôle spécialisé dans l'audiovisuel.

Le déplacement a été l'occasion de découvrir les sites et monuments emblématiques de Teruel et des environs à l'image du mausolée des Amants de Teruel, la cathédrale Santa Maria de Mediavilla, la plaza des Torico, le village pittoresque d'Albarracin ou encore la fabrication du jambon, spécialité locale traditionnelle.

Deux professeurs de langues vivantes du lycée du Valentin, Mesdames Ranquet et Imbert-Truc, faisaient également partie de la délégation dans le cadre de la mission de coopération internationale pour la promotion de la mobilité des jeunes apprenants de l'établissement.

L'occasion de sceller un partenariat scolaire et professionnel avec l'institut agricole et environnemental San Blas représenté par Lina Soler, directrice et Pilar Valero, chargée des relations internationales. L'institut San Blas recevra ainsi 15 élèves du lycée Valentin en novembre prochain durant une semaine, avant un nouvel échange en France en 2027.

Des contacts ont par ailleurs été pris avec "Aire Sano" un séchoir à jambon, spécialité de Teruel qui détient une AOP, pour recevoir de futurs stagiaires du secondaire ou du supérieur.



Un livre pour mieux comprendre les troubles invisibles

Dans son livre « TSA mère - Une année à Asperland », Virginie Bertheuil transforme une expérience familiale bouleversante en un récit à la fois sensible, drôle et profondément humain. Elle y raconte le parcours de sa fille diagnostiquée à l'adolescence avec un trouble du spectre de l'autisme (TSA), après des années d'interrogations et d'incompréhension. Rencontre avec une autrice qui souhaite avant tout ouvrir le dialogue autour des neurodiversités.

Derrière l'écriture de ce livre se trouve une histoire personnelle. « Comme beaucoup de parents, j'ai accompagné la scolarité de mon enfant. Mais très tôt, nous avons senti que quelque chose était différent », raconte Virginie Bertheuil. Dès la maternelle, les difficultés relationnelles de sa fille interpellent : isolement, incompréhension avec les autres enfants, difficultés à répondre aux attentes scolaires malgré de bonnes capacités de compréhension.

Pendant des années, la famille cherche des réponses auprès de plusieurs spécialistes médicaux sans qu'aucun diagnostic clair ne soit posé. « On nous disait souvent : "ça va passer, elle va changer". Mais, en tant que mère, je voyais bien que ma fille s'éloignait peu à peu des autres », confie-t-elle. Les démarches s'enchaînent, avec leur lot de doutes et de coûts financiers importants.

Le déclic intervient lorsque l'adolescente commence à se mettre en danger. Accompagnée par la Maison des adolescents, la famille obtient enfin un diagnostic : autisme sans déficience intellectuelle. « À ce moment-là, je me suis rendue compte que je ne connaissais pas vraiment l'autisme et que j'avais moi-même beaucoup d'idées reçues », explique l'autrice. En se documentant sur les troubles neurodéveloppementaux, elle découvre peu à peu des clés de compréhension qui donnent enfin du sens au parcours de sa fille.

Avec « TSA mère - Une année à Asperland », Virginie Bertheuil souhaite partager son expérience pour aider d'autres familles à se sentir moins seules. « Quand un trouble arrive dans une famille, cela peut faire peur. Mais ce n'est pas une fatalité. Avec de l'amour, de l'humour et beaucoup de persévérance, on peut avancer. »

Les retours de ses lecteurs lui confirment l'importance de cette parole, comme l'un des témoignages qui l'a le plus marquée, venu d'une amie de sa fille, elle-même concernée par un TSA : « Elle m'a demandé si elle pouvait faire lire le livre à ses parents, parce qu'elle avait le sentiment que c'était exactement ce qu'elle vivait. »

Son ouvrage a également retenu l'attention au niveau national. Le 7 avril dernier, Virginie Bertheuil a été auditionnée à l'Assemblée nationale par le Député Philippe Fait, engagé sur les questions liées à l'autisme. « L'objectif était de partager le regard d'une mère sur les difficultés rencontrées par les familles et sur les améliorations nécessaires », explique-t-elle.

Pour elle, les enjeux restent nombreux. Elle insiste notamment sur la nécessité de diagnostics plus précoces et plus accessibles. « Ma fille a été diagnostiquée à 13 ans. Pendant toutes ces années, nous cherchions à comprendre sans avoir les bonnes réponses. » Elle plaide également pour un meilleur accompagnement des enseignants, souvent en première ligne face aux difficultés des enfants concernés.

Au-delà du seul cas de l'autisme, Virginie Bertheuil souhaite contribuer à changer le regard porté sur les troubles neurodéveloppementaux. « Ce n'est pas une mode. Ce sont des réalités qui sont aujourd'hui mieux détectées. Et plus les enfants sont accompagnés tôt, plus ils pourront grandir et s'épanouir sereinement. »

À travers son livre et ses prises de parole, elle poursuit ainsi une même volonté : faire tomber les préjugés et donner mieux faire comprendre ce que perçoivent les enfants atteints de troubles.



Les tribunes — Libre expression

Expression du groupe majoritaire "GARDONS LE CAP !"

En ce début de nouveau mandat, comme depuis ces 12 dernières années, l'équipe municipale agit avec sérieux, transparence et responsabilité dans la gestion de l'argent public.

Les indemnités votées lors du dernier Conseil municipal permettent ainsi à chacun des élus assurant une délégation de consacrer le temps nécessaire au suivi des dossiers et à la réalisation des projets au service des Bourcains. **Les indemnités de Madame le Maire n'ont pas été**

augmentées et contrairement à ce qui pouvait être pratiqué par le passé, **aucun frais** de représentation, de restaurant, de voiture de fonction... **n'est pris en charge par la Ville.**

Nous nous étonnons ainsi de voir les élus d'opposition dénoncer le montant des indemnités des élus fixé par la Ville, alors que **ces mêmes élus d'opposition n'ont pas hésité à voter en faveur de l'augmentation des indemnités des conseillers communautaires** proposée par Valence Romans

Agglo, **augmentation dont ils bénéficient eux-mêmes.**

Une telle contradiction interroge sur la cohérence de leur position : la majoration des indemnités d'élus ne serait acceptable seulement lorsqu'elle leur profite ?

Les Bourcains attendent de leurs élus qu'ils travaillent avec sérieux, honnêteté et constance. C'est l'engagement que nous continuerons de tenir, dans un esprit de responsabilité et d'intérêt général.

Marlène Mourier - Aurélien Esprit - Eliane Guillon - Florian Reverdy - Nathalie Jeany - Grégoire Robert Tavankejian - Sylvie Gharibian - Stéphan Teychonneau - Danièle Payan - Vincent Fugier - Camille Paoli - Mamadou Diallo - Maëli Dufresne - Tanguy Gerland - Célia Mangold - Benjamin Fraisse - Chantal Billiet - Paolino Tola - Rachel Vaque - William Rouchouze - Nancy Guiboud - Wahid Hamadouche - Martine Imbert - Alexandre Baillet - Rosaline Aslanian-Habard

Expression du groupe d'Opposition "AGIR POUR BOURG-LÈS-VALENCE"

Retour sur le conseil municipal

Dès l'installation du nouveau conseil municipal, la majorité a fait le choix de voter une majoration de ses indemnités d'élus.

Notre groupe s'est fermement opposé à cette augmentation, d'autant plus injustifiée face au cumul des mandats. Dans un contexte social tendu où tant de Bourcains rencontrent des difficultés quotidiennes, ce choix nous semble totalement déconnecté des réalités.

La sobriété dans l'utilisation de l'argent public s'impose.

L'exemplarité n'est pas une option : c'est le socle même de la légitimité des élus.

Nos priorités pour les Bourcains

Sur les 14 824 inscrits sur les listes électorales de BLV, les 2 listes candidates sont au coude à coude avec 4 144 voix pour notre équipe et 4 334 pour l'équipe sortante. Avec 190 voix d'écart et une abstention record, ce score ultra serré est un signal, clair et fort, qui impose à notre Groupe « Agir pour BLV » de tenir compte des attentes des Bourcains défendues dans notre programme.

Au service des Bourcains, nous défendons sans relâche des priorités concrètes, et notamment : le renforcement de la police municipale, une vraie concertation sur les projets, l'augmentation du nombre de médecins, la baisse des tarifs de cantine, une salle des fêtes moderne, une voirie rénovée...



Wilfrid Pailhès - Christiane Ranc - Frédéric Tremblay - Maria Carlomagno - Denis Cluzel - Marie-Hélène Miramont - Bruno Roux - Valérie Bellemin

Hommage à Yves Laget



Figure du monde artistique local, Yves Laget s'est éteint le 27 avril à l'âge de 72 ans. Fils de buraliste, il avait lancé son activité au début des années 80 à Bourg-lès-Valence, avant de s'établir à Valence où il fut un ardent défenseur des petits commerces de centre-ville, en tant que président de l'association Les Chemins de la vieille ville.

Passionné d'arts, il avait tenu pendant trente ans la galerie Les Arts Verts, avant de quitter Valence en 2006 et de rouvrir une nouvelle galerie à Tournon-sur-Rhône. À sa famille et à ses proches, l'ensemble de l'équipe municipale adresse ses sincères condoléances.

Retour sur l'ambrosie : protégez-vous contre les allergies en luttant contre cette plante invasive

Particulièrement allergisant, le pollen de l'ambrosie en fait une plante nuisible à la santé humaine. Reconnaisables dès fin juin à leurs tiges rougeâtres et velues et à leurs feuilles vertes découpées, les plants d'ambrosie doivent être détruits avant la mi-juillet, période de démarrage de la floraison, afin d'en limiter l'expansion. N'hésitez pas à signaler la présence d'ambrosie directement en mairie ou via le site signalement-ambrosie.atlassante.fr

Vous avez changé d'adresse ? Pensez à vous inscrire sur les listes électorales

Afin d'être sûr de recevoir les documents électoraux et de voter dans le bon bureau de vote, les Bourcains ayant déménagé récemment au sein de la commune sont invités à signaler leur changement d'adresse auprès du service population. Pour rappel, un changement de carte d'identité, d'école ou toutes autres démarches n'a pas pour conséquence de modifier l'adresse sur les listes électorales.

Pièces justificatives à fournir pour signaler votre déménagement ou vous inscrire :

- cerfa n° 12669*02 d'inscription sur les listes électorales
- une pièce d'identité ou un passeport
- un justificatif de domicile.

État civil

NAISSANCES

Eden Mansouri
Albane Bonnaud

Anna Issulahi
Alma Hassni

Léonard Prevost
Hawa-Nour Fofana

DÉCÈS

Nicole Damiron
Fabienne Robert-Tissot
Henry Bidet
Serge Trouslard
Oumar N'Diaye

Jean André
Alain Garraud
Christiane Daumas née Soubeyrand
Alain Catalon
Michel Chabut

Nicole Dupraz née Guérard
Robert Chaidron
Josette Valera
Serge Giraud
Marie Grimaud née Briéry

MARIAGES

Basile Guettard / Maëva Vergoz
Kouider Sahnoune / Samira Boussouisse
Stéphane Revol / Isabelle Balmé

Jérôme Gomez / Sophie Chapelle
Hoyhannes Manukyan / Anzhela Mkhitarian
Vincent Dumonthier / Laura André

musi
festival

K à Bourg

GRATUIT

19h } **ORCHESTRE D'HARMONIE**

Centre musical de Bourg-lès-Valence

20h } **SCÈNE OUVERTE**

À vous de chanter !

21h30 } **CONCERT**

Orchestre UFO

2026

SAMEDI 13 JUIN

COEUR DE VILLE - PLACE DES RENCONTRES

RESTAURATION SUR PLACE